

Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2023



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec :

Communications

Bureau du vérificateur général du Canada

240, rue Sparks

Ottawa (Ontario)

Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)

Télexcopieur : 613-957-0474

Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042

Courriel : communications@oag-bvg.gc.ca

Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

ISSN 1927-1980

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

Mandat

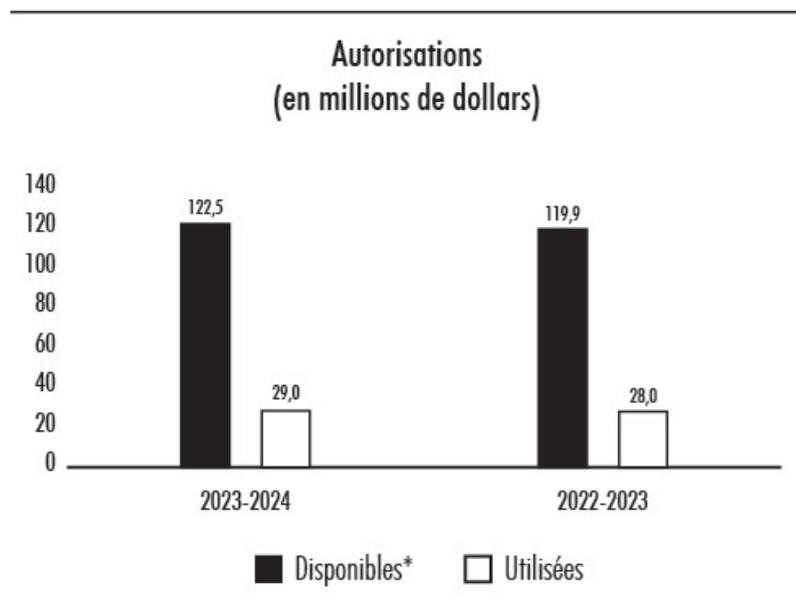
La vérificatrice générale du Canada est une mandataire du Parlement. Elle est indépendante du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, ainsi que d'autres lois et décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à effectuer une surveillance des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux ainsi que d'autres entités.

Mode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du BVG accordées par le Parlement et celles utilisées par le BVG, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses pour l'exercice 2023-2024. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le BVG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Les autorisations disponibles aux fins d'utilisation ont augmenté en raison du financement additionnel reçu pour les augmentations salariales économiques approuvées qui ont été annoncées au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2022 et des avantages sociaux connexes prévus par la loi.



* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre

Risques et incertitudes

Il n'y a pas de risques et d'incertitudes importants à signaler.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

En mai 2023, le BVG a nommé un nouveau vérificateur général adjoint, qui est aussi le dirigeant principal des finances.

Approuvé par :

La vérificatrice générale du Canada,

Le vérificateur général adjoint
et directeur principal des finances,

Karen Hogan, FCPA

Jean-René Drapeau, CPA

Ottawa, Canada
Le 29 août 2023

État des autorisations (non audité)

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2023*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	111 792	26 348	26 348	109 673	24 797	24 797
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	(2 660)	(737)	(737)	(2 660)	–	–
Crédit net 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	109 132	25 611	25 611	107 013	24 797	24 797
Autorisations législatives budgétaires	13 418	3 355	3 355	12 869	3 217	3 217
Autorisations budgétaires totales	122 550	28 966	28 966	119 882	28 014	28 014
Autorisations non budgétaires	–	–	–	–	–	–
Autorisations totales	122 550	28 966	28 966	119 882	28 014	28 014

* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2023	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2022	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Dépenses :						
Personnel	101 695	26 280	26 280	98 662	24 615	24 615
Transports et communications	2 700	856	856	3 200	354	354
Information	1 250	211	211	1 000	344	344
Services professionnels et spéciaux	15 115	990	990	13 300	1 318	1 318
Location	2 600	1 223	1 223	2 750	1 165	1 165
Services de réparation et d'entretien	200	12	12	160	15	15
Services publics, fournitures et approvisionnements	100	13	13	170	5	5
Acquisition de matériel et d'outillage	1 500	116	116	3 250	198	198
Autres subventions et paiements	50	2	2	50	–	–
Dépenses budgétaires brutes totales	125 210	29 703	29 703	122 542	28 014	28 014
Moins les recettes affectées aux dépenses :						
Sommes recouvrées						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(25)	(25)	(660)	–	–
Des audits internationaux	(2 000)	(712)	(712)	(2 000)	–	–
Total des sommes recouvrées	(2 660)	(737)	(737)	(2 660)	–	–
Dépenses budgétaires nettes totales	122 550	28 966	28 966	119 882	28 014	28 014